



ACTIONS

DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS

**Bénéficiez des opportunités de croissance
offertes par les petites entreprises cotées
de la zone euro**

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.



DNCA
INVESTMENTS

DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS

- Un fonds actions pour chercher à profiter du potentiel de performance des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) cotées de la zone euro en contrepartie d'un risque de perte en capital
- Une gestion de conviction centrée sur la sélection de sociétés de très petites capitalisations jugées à fort potentiel par DNCA Finance
- Une équipe de gestion au contact des entreprises

UNE EQUIPE DE GESTION STABLE ET EXPERIMENTEE

Le fonds est géré depuis 2008 par Valérie Lefebvre, qui compte plus de 24 ans d'expérience sur les marchés financiers et plus particulièrement sur les actions françaises. Le fonds bénéficie également des idées des gérants spécialistes, membres de l'équipe Small & Mid Caps, pour la zone euro.



L'ATTRAIT DES MICRO CAPITALISATIONS

Les « micro capitalisations* » de la zone Euro constituent un univers d'investissement large et varié, composé d'environ 2500 sociétés cotées en bourse, moteur important de l'économie de la zone euro. Cet univers combine deux atouts majeurs : la stabilité de la zone Euro et le dynamisme des très petites capitalisations boursières, innovantes et réactives**. En contrepartie d'un risque qui peut être plus élevé que celui lié à l'investissement dans des grandes entreprises, elles affichent des performances supérieures sur un horizon de long terme.

* Sociétés capitalisant moins de 150 millions d'euros au moment de l'investissement

** Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement mentionnés représentent le point de vue du (des) gestionnaire(s) de portefeuille à la date indiquée

L'ANALYSE FONDAMENTALE AU CŒUR DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Afin de sélectionner des valeurs à fort potentiel au sein de l'univers micro caps de la zone euro, l'équipe de gestion de DNCA Actions Euro Micro Caps s'appuie sur une analyse approfondie des entreprises comprenant 3 piliers : la qualité du management, le positionnement stratégique, et la solidité financière. Des rencontres régulières avec les équipes de direction des sociétés permettant également d'évaluer les business models des sociétés sélectionnées.

POINT D'ATTENTION : DNCA Actions Euro Micro Caps permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de DNCA Finance.

2 QUESTIONS A LA GERANTE DE DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS

Pourquoi choisir les actions de sociétés de petites capitalisations ?

" L'intérêt des sociétés de petite taille réside dans le fait qu'elles peuvent être plus réactives, plus innovantes et mettent en œuvre des stratégies plus claires que leurs concurrents des grandes capitalisations. Présentes sur un grand nombre de secteurs économiques et sur des thèmes aussi porteurs que les biotechnologies, les innovations technologiques, l'économie digitale, les solutions et services informatiques..., elles bénéficient par ailleurs souvent de dirigeants impliqués dans la réussite de leur société. L'ensemble de ces facteurs peuvent générer une dynamique de croissance intéressante, malgré une liquidité moindre. "

Comment identifiez-vous une opportunité d'investissement ?

" Au sein de l'univers des petites entreprises de la zone euro, la sélection de valeurs s'appuie sur une analyse qualitative approfondie des entreprises et constitue l'étape essentielle du processus d'investissement. J'effectue près de 250 rencontres par an avec les dirigeants des entreprises et évalue la qualité du management, le positionnement stratégique et la solidité financière. Il en résulte un portefeuille final rassemblant mes plus fortes convictions. Par ailleurs, le fonds bénéficie d'une diversification sectorielle et d'un suivi du risque dans la durée. "

PROFIL DE RISQUE

DNCA Actions Euro Micro Caps n'est pas garanti : **il existe un risque de perte en capital**. Le fonds est également soumis aux risques suivants: risque lié aux actions, risques liés aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de liquidité, risque de change, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).



Valérie Lefebvre

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de l'OPCVM consiste à surperformer sur **une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans** les marchés européens en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant les meilleures perspectives de croissance selon les anticipations de la société de gestion.

EN SAVOIR +

La **zone euro** (ou Union économique et monétaire- UEM) est l'ensemble géographique constitué par les 19 pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie nationale. Plusieurs critères sont nécessaires pour rejoindre la zone euro : il s'agit des critères de convergence du traité de Maastricht. Les 19 États membres constituant la zone euro sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

■ EN SAVOIR +

| | |
|---|---|
| Société de gestion | DNCA Finance |
| Nature juridique | FCP de droit français de type OPCVM |
| Classification | Actions de pays de la zone euro |
| Date de création | 14 Septembre 1998 |
| Nourricier | Non |
| Durée de placement recommandée | 5 ans |
| Devise de référence | Euro |
| Risque de perte en capital | Oui |
| Indice de référence | L'univers d'investissement de l'OPCVM rend impropre l'utilisation d'un indicateur de référence pour la construction du portefeuille. En effet, il n'existe aucun indice regroupant les micro-capitalisations européennes (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros). |
| Classification SFDR | Article 6 |
| Proportion minimale : | |
| - d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾ | 0% |
| - d'investissements durables | 0 % |
| Code ISIN - Part R | FR0010042176 |
| Éligibilité | Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA et PEA-PME), Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE |
| Frais d'entrée⁽²⁾ maximum | 4% acquis au réseau distributeur |
| Frais de sortie⁽²⁾ | Néant |
| Frais de gestion et autres frais | 2.24% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière > dont rétrocession au réseau distributeur : 1,43% |
| Coûts de transaction | 0.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons |
| Modalités de souscription et de rachat | Un dixième de part |
| Souscription minimale initiale | Un dixième de part |
| Commission de surperformance | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit |
| Valorisation | Quotidienne |
| Heure de centralisation | 12h30 |
| Indicateur Synthétique de Risque⁽³⁾ | 1 2 3 4 5 6 7 |

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010042176/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010042176/detail>.**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise.

Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de DNCA Finance. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ».

En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels. Document non contractuel, actualisé en février 2023.

DNCA Actions Euro Micro Caps est un FCP de droit français géré par DNCA Finance.

DNCA Investments, une marque commerciale de DNCA Finance.

DNCA Finance - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIFID 2. www.dnca-investments.com.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.